

**Sainte-Luce-sur-Loire****La chaufferie bois-gaz à la Minais : une fausse bonne idée ?**

Fin juin, le permis de construire de la chaudière à bois-gaz de la Minais a été affiché. Cette construction doit remplacer la chaufferie actuelle au gaz de 1 000 kW, provisoire et bruyante.

« Ce projet, élaboré pour diminuer le coût de l'énergie, pose questions et mériterait un vrai débat public, souligne Rémy Chauré trésorier de l'association La Minais. La combustion du bois rejette du CO2 et produit des particules très préjudiciables à la santé des habitants, et ceci malgré les filtres. Cette pollution s'ajoute à la forte circulation automobile dans ce milieu très urbanisé et proche de l'école primaire, sous les vents dominants. »

Autre sujet qui fâche, l'approvisionnement pas vraiment local en plaquettes forestières, soit deux camions de huit tonnes par semaine pour une consommation évaluée entre seize et vingt tonnes. « Le prix du transport est-il intégré au prix de revient du chauffage ? »

L'emplacement de la chaufferie en plein cœur de la Zac (Zone d'aménagement concerté) pose question. « Les riverains très proches ne bénéficieront pas de ces avantages, faute de raccordement au réseau de chaleur mais en auront les inconvénients. »

Le programme ayant pris du retard,



Rémy Chauré devant l'actuelle chaufferie au gaz qui va être remplacée.

la subvention prévue de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a été supprimée. « Comment est envisagé le financement ? »

L'association demande à Nantes Métropole un document clair sur l'évaluation des risques ainsi que sur le coût réel du projet qui comprend une chaudière à bois de 750 kW et deux chaudières à gaz additionnelles de 1 650 kW chacune.

Elle souhaite également être associée officiellement et étroitement au suivi énergétique de la chaufferie, soit l'origine du bois, ainsi que d'avoir des informations sur les mesures d'émission de particules et sur les filtres. Et à être consultée sur la maintenance et le suivi des mesures de bruits. Actuellement, Nantes Métropole n'a pas répondu.